

PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE



N° 04 JUILLET 2025

AGENDA

DU 15 JUIN AU 15 AOÛT
**EXPOSITION « ESPRIT DES GORGES
DE L'ARDÈCHE »**

Divers lieux - voir site internet

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
**JOURNÉE DU PATRIMOINE :
Démonstration pierres sèches et
randonnée patrimoine**

Le Garn - Inscriptions au 04 75 98 77 31

investi par les visiteurs. Sur son parcours, deux mares temporaires illustrent les actions réalisées pour compenser les impacts du déplacement de la route départementale. Bientôt, un parcours interprétatif et pédagogique permettra une lecture de l'histoire et des richesses patrimoniales du site.

Le parking P2 Pont d'Arc méandre dans sa configuration actuelle restera en service au moins jusqu'à fin 2026, le temps que les fouilles archéologiques préalables à l'aménagement définitif qui sera implanté en sous-bois, soient menées et libèrent les emprises.

ÉDITO

Le projet Grand Site de France des gorges de l'Ardèche est une initiative exceptionnelle qui célèbre la richesse naturelle et patrimoniale de notre territoire. En renforçant les liens entre toutes les communes du périmètre du syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, dont plusieurs se trouvent sur le territoire de la communauté de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche, ce projet vise à valoriser notre patrimoine unique.

Les célèbres gorges de l'Ardèche, mais aussi nos villages typiques, notre patrimoine bâti et nos paysages agricoles mis en valeur continueront d'attirer visiteurs et amoureux de la nature. Il s'agit également de dynamiser l'économie locale en soutenant l'agriculture, le pastoralisme et les activités traditionnelles, tout en préservant la biodiversité et nos traditions ancestrales.

Ce projet est, sans nul doute, une formidable opportunité pour faire rayonner notre région, tout en protégeant ses trésors pour les générations futures.

En partageant ressources et idées, nous construisons une identité commune forte, favorisant un avenir durable et harmonieux pour tous, habitants comme visiteurs. Ensemble, nous mettons en valeur notre territoire tout en respectant ses richesses naturelles et culturelles.

Bernard CHAZAUT,
Maire de Larnas

Vice-président au tourisme à la communauté
de communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche
Conseiller départemental de l'Ardèche

COMBE D'ARC : UN SITE RÉINVENTÉ ENTRE NATURE ET DÉCOUVERTE

L'hiver 2024-2025 a permis de belles avancées dans la Combe d'Arc. Le secteur aval, renaturé, accueille désormais une grande prairie paysagère ouvrant des vues inédites vers les falaises du cirque d'Estre et vers l'arche naturelle. Des circulations piétonnes confortables et accessibles à tous, bordées d'essences locales qui jouent également le rôle de corridors écologiques, permettent de cheminer dans un nouvel espace public jusqu'à la plage aval.

Les aménagements offrent un accueil résolument qualitatif : sanitaires secs opérationnels, deux arrêts de navette avec zones d'attente ombragées, espace de stationnement pour 60 vélos à proximité des sentiers vers la plage aval. Une liaison piétonne sécurisée en retrait de la route départementale relie les deux extrémités du site.

La promenade du méandre constitue un nouveau linéaire de randonnée très vite



Plage aval du Pont d'Arc
© Département de l'Ardèche



Ateliers de concertation au château des Roure
© SGGA



DU PLAN DE PAYSAGE ET DE BIODIVERSITÉ AU PROJET GRAND SITE DE FRANCE

Engagée depuis février 2024, l'étude « Plan de paysage et de biodiversité » touche à sa fin. Elle aura permis d'aboutir à un programme d'actions dense sur lequel s'appuyer aujourd'hui pour construire la candidature au label Grand Site de France et le projet à 8 ans.

PARTAGER LE PROGRAMME D' ACTIONS

Le 16 avril, des ateliers de concertation organisés à Labastide-de-Virac ont permis de partager une pré-sélection d'actions à faire figurer dans la candidature à la quarantaine de personnes présentes (élus et acteurs socioprofessionnels).

La déambulation libre entre les tables et les ateliers thématiques ont permis de recueillir les avis : intérêt et priorité des actions, manques éventuels, moyens de mise en œuvre...



Déambulation libre
© SGGA



Déambulation libre
© SGGA

UN PROJET À 8 ANS

S'appuyant sur les résultats des ateliers et au terme de rencontres avec les acteurs concernés par les actions (collectivités, offices de tourisme, ONF, Chambre d'agriculture...), le contenu et le portage des actions, ainsi que le calendrier prévisionnel et les modalités de financement s'affinent petit à petit.

Les membres du conseil de territoire se sont réunis le 26 juin à la communauté de communes des gorges de l'Ardèche pour discuter de certaines actions telles que la mise en œuvre d'atlas de la biodiversité communaux, la gestion forestière,

l'accompagnement des communes pour la requalification d'espaces publics, la requalification de sites touristiques et/ou patrimoniaux (Pont Cassé, Maladrerie des Templiers).

La gouvernance et l'implication politique, technique et financière des différentes collectivités partenaires étaient également au cœur des discussions.



Conseil de territoire
© SGGA

DÉPÔT D'ICI FIN 2025 OU DÉBUT 2026

Les prochains mois seront décisifs pour finaliser la candidature et la présenter, avec un objectif de dépôt en préfecture maintenu pour la fin d'année 2025 ou le début d'année 2026.

CHANTIERS PIERRES SÈCHES

Au cours du printemps, plusieurs chantiers de restauration de murets en pierres sèches, financés dans le cadre d'un appel à projets, ont été organisés et accompagnés par les muraillers professionnels de l'association Gens des Pierres. Une manière de valoriser le patrimoine des communes du territoire, tout en partageant un savoir-faire dans la convivialité.



Chantier à Saint-Remèze, porté par l'association Paysages, Patrimoine et Environnement
© SGGA

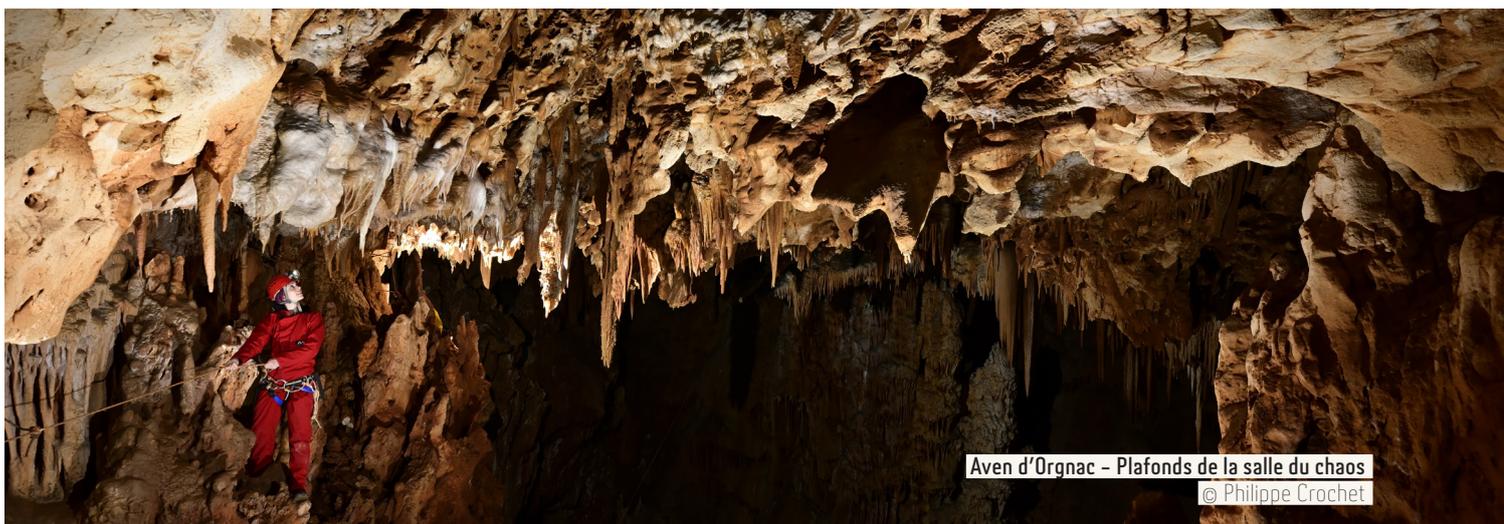


Chantier au Garn, porté par la commune
© Commune du Garn

Le dernier chantier de l'année aura lieu à Gras à l'automne.

Pour découvrir ce savoir-faire, rendez-vous au Garn le 20 septembre. Les muraillers reviendront faire des démonstrations et échanger sur ce savoir-faire traditionnel.

ZOOM SUR L'AVEN D'ORGNAC, GRAND SITE DE FRANCE



Aven d'Orgnac – Plafonds de la salle du chaos

© Philippe Crochet

DE L'AVEN DE BERTRAS AU GRAND SITE DE FRANCE DE L'AVEN D'ORGNAC

Le 19 août 1935, Robert de Joly et ses quatre compagnons d'exploration sont conduits sur le site de l'aven de Bertras, site connu de longue date des habitants d'Orgnac. Après un sondage, qui révèle une hauteur de 49 mètres, les cinq hommes descendent à l'échelle de cordes et commencent leur progression. Elle dure 10 heures ce jour-là ! Ils iront pour cette première jusqu'aux Salles rouges où ils s'extasiaient devant les immenses piliers « *Jamais sous terre nous n'avons encore vu semblable énormité !* ».



L'équipe de découvreurs

© Grand Site de France Aven d'Orgnac

AVEN D'ORGNAC ET ORGNAC-L'AVEN

Le soir même se tient une réunion extraordinaire du conseil municipal. Robert de Joly y déclare sa flamme pour l'aven ; une passion qui ne se démentira jamais. L'aven de Bertras, qui aurait pu s'appeler de Joly, va prendre le nom de la commune qui elle-même adjoindra « l'aven » à son nom en avril 1940.

Rapidement aménagé puis ouvert au public dès 1939, le site est classé en 1946 par arrêté ministériel au titre des

monuments naturels et sites pour son paysage à caractère scientifique. En 1974, l'exploration des réseaux (4 kilomètres de plus), mais aussi les découvertes archéologiques de surface déclenchent un nouveau classement. Un troisième suivra en 2008, pour protéger le réseau souterrain d'Orgnac-Issirac, la zone d'infiltration et d'autres sites d'intérêt géologique : trois cent-quatre-vingt-dix hectares sont alors classés.

LE GRAND SITE DE FRANCE DE L'AVEN D'ORGNAC

La commune, gestionnaire du site touristique, entame en 2000 une démarche pour en assurer la protection, tout en développant un programme ambitieux de mise en valeur.

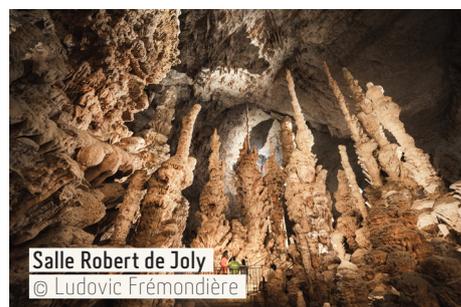
L'aventure Grand Site de France débute. Le site se transforme et devient, petit à petit, tel qu'il est aujourd'hui : création d'un bâtiment d'accueil et réhabilitation de l'ancien parking en terrasses paysagées ; installation d'ascenseurs ; mise en place d'un nouvel éclairage dans la grotte. Parallèlement, un programme de recherches scientifiques est développé (climatologie, aérologie, archéologie...) et le label Grand Site de France est obtenu pour la première fois en 2004.



Accueil, terrasses paysagées
et boutique de producteurs

© Séverine Baur

Une transformation qui se poursuit depuis, à l'extérieur : aménagement paysagers, entrée naturelle, panneaux photovoltaïques pour autoconsommation ; dans le musée : évolution et réhabilitation, le Musée devient Cité et présente la Préhistoire avec des médias adaptés à tous les publics ; mais aussi à l'intérieur de la grotte : éclairages, scénographie et aménagements pour les études scientifiques.



Salle Robert de Joly

© Ludovic Frémondrière

Le 3^{ème} renouvellement, obtenu en 2024 pour huit ans, décline un programme d'actions orienté « aménagements extérieurs » (traitement paysagers, rénovation énergétique), questionne le lien surface-tréfonds, les questions de biodiversité et la mémoire « humaine et géologique » de l'Aven d'Orgnac, tout comme la relation au projet de Grand Site de France des gorges de l'Ardèche, dont le périmètre – à ce jour – contient celui du Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac...

Le 19 août, jour anniversaire de la découverte, venez enrichir la « mémoire » du Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac. *Histoire de dire* sera là pour recueillir vos souvenirs anciens ou récents sur le site, une *explora'son* souterraine. + d'infos : <https://www.orgnac.com/90-ans>

PARCOURS PHOTO : LA BEAUTÉ EN MAJESTÉ

À Lagorce, à l'aplomb de la Grotte Chauvet 2, l'association « des Sentiers & des Images » propose depuis fin juin une promenade esthétique et pédagogique de 2 km pour célébrer, au fil de l'Ibie, « la nature sauvage en majesté ».

Jusqu'à novembre, il est possible d'admirer 130 œuvres inspirantes de photographes de renom : Vincent Munier, Hans Silvester, Simon Bugnon, Louis-Marie Préau, Stéphane Hette, Tuul et Bruno Morandi, Éric Tourneret, Christian Boucher et Trudie Julien (Lagorce en 1974). On découvre ainsi la vie intime de l'Ibie en reliant le Domaine de Vigier à la Ferme des Abeilles, en longeant les terres du GAEC du Ranc de l'Arc, qui proposent leurs productions (miel, vin, farine).



PROJET Grand Site de France GORGES DE L'ARDÈCHE

LETTRE D'INFORMATION | JUILLET 2025 | N° 04

UN SENTIER PÉDESTRE POUR RELIER VALLON-PONT-D'ARC À SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE

Un projet ambitieux pour valoriser le patrimoine naturel et la mobilité douce

Un itinéraire pédestre de 34 kilomètres est en préparation afin de relier Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche, en traversant le cœur du site classé du Pont d'Arc, la Réserve naturelle nationale des gorges de l'Ardèche et plusieurs sites emblématiques. Découpé en cinq tronçons, le parcours combinera sentiers existants et portions à créer, avec un accent mis sur la continuité du cheminement, la signalétique et les supports d'interprétation.

La réflexion autour des déplacements à pied sur le territoire des gorges s'inscrit au cœur du projet historique de l'Opération Grand Site Combe d'Arc (OGS) et plus encore du futur Grand Site de France des gorges de l'Ardèche. L'enjeu de l'accès piéton aux sites emblématiques comme la Combe d'Arc reste une priorité pour les acteurs locaux et les habitants, tout en répondant à l'engouement croissant des visiteurs pour la nature et le patrimoine.

La continuité d'un cheminement de Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche permettra une réelle immersion en 2 ou 3 jours au cœur d'un patrimoine exceptionnel. Les partenaires du projet* ont ainsi bénéficié de financements de l'Etat en particulier via l'appel à projet Sentier de Nature piloté par le CEREMA. Les objectifs sont nombreux : améliorer la découverte du site, réduire la place de la voiture, renforcer les liaisons entre les divers espaces naturels, préserver la biodiversité et mieux maîtriser la fréquentation via des mobilités douces.

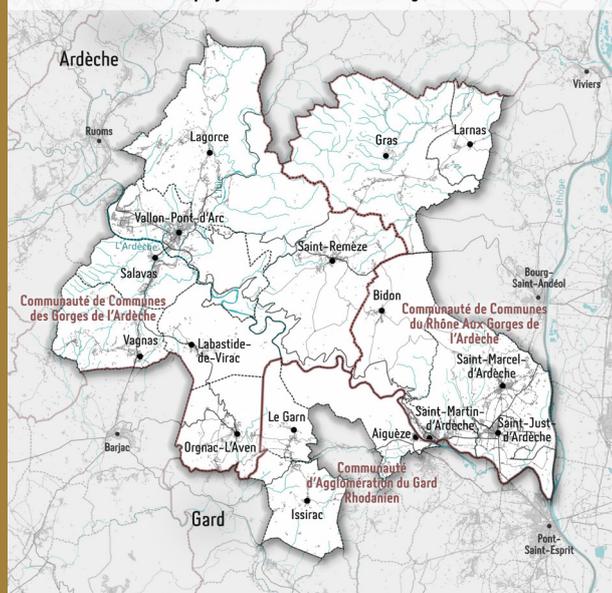
Ce projet, fédérateur et structurant, doit permettre une valorisation durable du territoire, conciliant respect de l'environnement et développement touristique.

Un premier dépliant-test *A pied vers la Combe d'Arc* est disponible à l'office de tourisme de Vallon-Pont-d'Arc ; l'ensemble sera opérationnel pour la saison 2026.

(*) SGGA, Département de l'Ardèche, communautés de communes des gorges de l'Ardèche et du Rhône aux gorges de l'Ardèche, office de tourisme gorges de l'Ardèche - Pont d'Arc.



Périmètre du projet Grand Site de France Gorges de l'Ardèche



QUESTIONS / RÉPONSES



Vous avez des questions ?

Envoyez-les-nous par mail
(projet.gsf@gorgesdelardeche.fr)
nous tenterons d'y répondre dans les
prochaines lettres d'information.

Directeur de la publication :

Franck Cazin, directeur du syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche

Rédaction : Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche / Département de l'Ardèche / Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac / Commune de Lagorce

✉ projet.gsf@gorgesdelardeche.fr

🌐 grandsite-combedarc-ardeche.fr

📘 Gorges de l'Ardèche | Facebook

Le projet Grand Site de France est animé par le syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche à l'échelle de 16 communes (Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vallon-Pont-d'Arc et Vagnas) et en partenariat avec les collectivités ci-dessous.